

Le mot du Président



Une approche responsable à la gestion des déchets nucléaires

Les audiences aujourd'hui terminées de la Commission d'examen conjoint portant sur le projet de stockage des déchets radioactifs de faible et moyenne activité dans des couches géologiques profondes ont fortement mobilisé l'attention du public. Les opposants du projet continuent d'exprimer leurs préoccupations concernant la sûreté et les impacts écologiques associés au site proposé. Préoccupations aussi à l'égard du processus engagé par la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) en vue de trouver un site pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié du Canada.

Pourtant, ces processus se poursuivent depuis plus de 10 ans, ce qui en fait des exemples d'ouverture et de transparence. Ils sont fondés sur des analyses d'experts très fouillées concernant la sécurité du public et l'environnement. Et ils sont légalement exigés et régis par des exigences réglementaires rigoureuses mettant en jeu une multitude d'autorités fédérales et provinciales.

Ontario Power Generation (OPG) transporte, traite et stocke en toute sécurité des déchets nucléaires depuis plus de 40 ans. La société exploite notamment trois installations temporaires pour la gestion des déchets nucléaires créés par les 10 réacteurs d'OPG et les 8 réacteurs de Bruce Power.

Le site de stockage en couches géologiques profondes serait situé sur des terres adjacentes à l'installation de gestion des déchets Western (WWMF) d'OPG située près de Kincardine, en Ontario. Près de 200 000 m³ de déchets de faible et moyenne activité seraient stockés en toute sécurité dans des formations rocheuses stables vieilles de 450 millions d'années, à une profondeur de 680 m sous terre. Le projet a le

soutien de la municipalité hôte et OPG a réservé à cet effet 12,5 milliards \$ dans des fonds de fiducie sûrs et bien gérés.

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a été créée en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, adoptée en 2002 par le Parlement du Canada. La SGDN était tenue, de par la loi, de formuler en collaboration avec les Canadiens « une proposition pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié du Canada ». À la suite de vastes consultations et autres activités de contact auprès du public, la SGDN a adopté pour la sélection d'un site un processus de « gestion adaptative progressive », selon lequel les collectivités souhaitant accueillir l'installation de stockage à long terme peuvent, sur une base volontaire, exprimer leur intérêt, ayant aussi le choix de se retirer à leur gré du processus. Un cadre supérieur du Nuclear Waste Technical Review Board des États-Unis juge que le processus de la SGDN représente la « norme en or » aujourd'hui.

Malgré ces efforts remarquables et innovants, les préoccupations du public quant à la gestion future des déchets nucléaires persistent. Le rapport *Learning and Adapting to Societal Requirements for Radioactive Waste Management* de 2004 préparé par un comité de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) fait ressortir l'importance de promouvoir l'interaction des différents intervenants et experts et de susciter une communication constructive et de haute qualité entre des gens de différents savoirs, croyances, intérêts, valeurs et visions du monde. C'est pourquoi trois membres de Conseil canadien des travailleurs du nucléaire (CCTN) ont participé aux audiences de la Commission d'examen conjoint tenues en septembre à Kincardine. Nous connaissons l'industrie et son souci primordial de la sécurité. C'est notre responsabilité à tous d'aider à résoudre ces défis.

David Flui

Point Lepreau : la centrale maintient le cap

Au début de septembre 2014, Énergie NB a rapporté que la centrale nucléaire de Point Lepreau avait fonctionné à sa pleine puissance (100 %) durant le mois d'août, avec un facteur de capacité nette de 99,51 %. Le facteur de capacité est le rapport entre la production effective d'une centrale (en mégawattheures) sur une période donnée et sa capacité maximale de production sur cette même période.

Le 6 octobre, la société a indiqué que la centrale avait atteint un facteur de capacité nette de 99,66 % en septembre. Cette forte performance s'est maintenue en octobre, la centrale affichant un facteur de capacité nette de 99,59 %. Au 5 novembre, la centrale avait fonctionné depuis 126 jours consécutifs après l'arrêt pour maintenance du début de l'été,

Fin septembre, Énergie NB a déposé son plan stratégique, financier et de dépenses en immobilisations pour les 10 prochaines années auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick. Le plan énonce trois stratégies : atteindre une performance régulière pour se placer dans le premier quart du classement des sociétés d'électricité nord-américaines; réduire la dette d'un (1) milliard \$ et atteindre un ratio d'endettement de 80/20 d'ici à 2021; réduire et déplacer la demande d'électricité de la province afin de différer les nouveaux investissements dans la production et d'optimiser le réseau d'électricité. Le plan prévoit pour la centrale un facteur de capacité annuel de 91,5 % pour la période de 2016 à 2025. Il prévoit aussi des arrêts de maintenance bisannuels (tous les deux ans).

L'éditorial du *Telegraph-Journal* observait dans son édition du 4 octobre que le plan d'Énergie NB énumérait 26 options différentes en matière d'électricité. Il ajoutait que « parmi les options, la société devrait, à notre avis, envisager un deuxième réacteur à la centrale de Point Lepreau ».

Gentilly-2 éclipsée dans l'actualité par la controverse sur l'uranium

Les travaux se poursuivent visant à mettre la centrale nucléaire de Gentilly-2 en état d'arrêt sécuritaire conformément au protocole signé entre la CCSN et Hydro-Québec. Quelques journalistes continuent de promouvoir la décision de fermer la centrale. Un article du *Nouvelliste* de Trois-Rivières en date du 7 octobre félicitait les écologistes qui ont fait pression pour obtenir la décision et soulignait les économies qui en résulteraient.

L'opposition du public à l'extraction d'uranium au Québec demeure une préoccupation majeure. Depuis le début de ses audiences en septembre, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du gouvernement du Québec a reçu 1 500 dossiers-commentaires. Deux projets miniers d'uranium sont au centre de la controverse – un à de Sept-Îles et l'autre situé à 275 km au nord de Chibougamau. Outre les groupes environnementaux, le Grand Conseil des Cris s'oppose à toute extraction d'uranium au Québec. Le Grand Chef des Cris, Matthew Coon Come, entreprend actuellement une tournée mondiale pour mobiliser les experts du monde entier contre les mines uranifères dans la province. La dernière

phase d'audiences du BAPE s'est déroulée le 13 novembre sur le territoire d'Eeyou Istchee, après les rencontres de l'été et de l'automne à Chisasibi, Mistissini et Chibougamau. Le BAPE devrait présenter ses recommandations en milieu de 2015.

Cameco poursuit sa solide performance

À la fin d'août 2014, Cameco a suspendu sa production à la mine de McArthur River et à l'usine de concentration de Key Lake en raison d'un conflit de travail avec la Section locale 8914 du Syndicat des Métallurgistes. Le 12 septembre, la société annonçait la signature possible d'une convention collective, et le 6 octobre, une nouvelle convention de quatre ans a été ratifiée.

Le 8 octobre, Cameco a annoncé que l'usine de McClean Lake avait commencé à produire du concentré d'uranium à partir du minerai extrait de la mine de Cigar Lake, située à 70 km. Le minerai est transporté par camion jusqu'à l'usine de traitement exploitée par AREVA Resources Canada. L'usine devrait produire jusqu'à un (1) million de livres de concentré d'uranium en 2014 et atteindre sa pleine production de 18 millions de livres d'ici à 2018. La part de Cameco est de 9 millions de livres.

Le 29 octobre, Cameco a publié ses résultats financiers et d'exploitation pour le 3^e trimestre 2014. La société a confirmé ses perspectives de ventes d'uranium annuelles, observant que le marché demeure en état de surplus en raison de divers facteurs, notamment du non-redémarrage des réacteurs au Japon. Les perspectives à long terme restent positives, compte tenu de la construction en cours de 70 nouveaux réacteurs dans le monde et d'autres projets de réacteurs à l'étude.

Cameco a annoncé le 4 novembre qu'elle se classait à nouveau, et cela pour la 6^e année consécutive, parmi les 100 premiers employeurs du Canada. Le concours national *Canada's Top 100 Employers* vise à saluer les sociétés et les organismes canadiens reconnus être des leaders dans leur industrie parce qu'ils offrent un milieu de travail exceptionnel à leurs employés.

D'autres ont dit aussi...

« Le GIEC [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat] affirme en termes clairs que nous risquons de vivre un dérèglement grave du climat et de notre économie si nous n'accroissons pas le recours aux technologies à faible émission carbone, notamment à l'énergie nucléaire. Il est temps que les pays qui se sont engagés à agir sur le changement climatique développent un secteur énergétique à faible émission carbone.

« Le nucléaire représente un moyen rentable de produire à grande échelle de l'électricité fiable à faible émission carbone; ce secteur doit faire de plus en plus partie de la solution si le monde veut sérieusement réduire sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

« Tripler ou quadrupler la production d'électricité à faible émission carbone, et donc d'énergie nucléaire, c'est ce qu'exigent la plupart des scénarios avancés par le GIEC visant à éviter les très graves effets du changement climatique. »

Agneta Rising, directrice générale de la World Nuclear Association. Déclaration faite le 31 octobre 2014 au sujet du rapport de synthèse constituant la section finale du 5^e rapport d'évaluation du GIEC.

Bruce Power, une présence profitable pour la communauté et la province

Le 10 septembre 2014, Bruce Power (BP) s'est vue remettre le Prix Or du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) en reconnaissance des relations excellentes qu'elle entretient avec les Autochtones. BP est l'une des 12 rares sociétés du Canada à recevoir la plus haute distinction décernée par le CCCA.

Une semaine plus tard, la société a annoncé que le réacteur B 5 du complexe nucléaire de Bruce avait dépassé 500 jours de fonctionnement continu. Depuis la création de la société en 2001, trois des quatre réacteurs de Bruce B ont dépassé 500 jours de service ininterrompu.

Le 6 octobre, BP a indiqué qu'elle investirait 87,7 millions \$ dans la maintenance programmée du réacteur B 5 après 516 jours de fonctionnement. Le réacteur a été mis à l'arrêt le 3 octobre pour un entretien de 50 jours. Lors de cette opération, BP retirera environ 25 barres de cobalt 60 du réacteur B 6. MDS Nordion d'Ottawa utilisera le cobalt 60 pour désinfecter les instruments médicaux des hôpitaux.

Une coalition d'entreprises, de responsables de développement économique, de professionnels de métiers et de dirigeants syndicaux a, le 17 octobre, publié une étude d'impact économique intitulée *Affordable Power. Jobs & Growth*. (Électricité abordable. Emploi et croissance.) Préparée conjointement par le Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario, la Southwest Economic Alliance, Manufacturiers et Exportateurs du Canada, la Society of Energy Professionals, le Syndicat des travailleurs du secteur énergétique (PWU) et Bruce Power, cette étude souligne le rôle positif que BP joue en Ontario, et fait ressortir l'importance de remettre à neuf les 6 autres réacteurs de BP. Outre leur contribution à la réduction des émissions de carbone et à la stabilisation des prix d'électricité dans le long terme, ces investissements créeraient et maintiendraient 18 000 emplois et se traduiraient par une activité économique de 4 milliards \$ par an. L'étude peut être consultée (en anglais) à : http://www.brucepower.com/wp-content/uploads/2011/04/140368_EconomicImpactStudy-5med.pdf

Suite au décès de deux membres des Forces armées canadiennes en octobre, les employés de BP ont recueilli plus de 15 000 \$ pour l'organisme Du régiment aux bâtiments, qui aide à la réinsertion d'anciens combattants et réservistes canadiens dans la vie civile en leur offrant des possibilités d'apprentissage dans les métiers de la construction.

Ontario Power Generation (OPG) face à des défis

Le 18 septembre 2014, la Commission d'examen conjoint chargée d'étudier le projet de stockage des déchets radioactifs de faible et moyenne activité dans des couches géologiques profondes a terminé deux semaines d'audiences publiques à Kincardine, en Ontario. Au cours des audiences, la Commission a entendu 68 présentations formelles et plusieurs interventions orales brèves. Un certain nombre de groupes environnementaux et de

municipalités de l'Ontario ainsi que quelques municipalités du Michigan et des responsables politiques de cet État s'opposent au projet. Le Syndicat des travailleurs du secteur énergétique (PWU) et la Society of Energy Professionals ont présenté des commentaires en faveur du projet. Les participants qui souhaitaient faire des remarques finales devaient les présenter avant le 9 octobre. Après examen des remarques finales, la Commission déterminera si elle a besoin d'autres informations avant de préparer son rapport d'évaluation environnementale. La Commission soumettra le rapport au ministre fédéral de l'Environnement dans les 90 jours suivant la clôture du dossier.

Le 30 octobre, le ministre de l'Énergie de l'Ontario, Bob Chiarelli, a officiellement inauguré le nouveau complexe énergétique Darlington d'OPG. Le complexe soutiendra la société dans les intenses planifications et préparatifs nécessaires pour mener à bien la remise à neuf des réacteurs de la centrale de Darlington. La réfection devrait commencer à l'automne 2016. Les 4, 5 et 8 novembre, 3 500 membres du public ont eu l'occasion de voir le nouveau complexe et le prototype grandeur nature d'un réacteur nucléaire qu'il abrite.

Plus tôt, le 25 septembre, dans une lettre de mandat adressée

au ministre Chiarelli, la première ministre de l'Ontario demande à celui-ci de travailler avec OPG et Bruce Power pour s'assurer que la remise à neuf cruciale de 10 réacteurs à Darlington et aux centrales de Bruce au cours des 16 prochaines années est menée avec efficacité et efficacité. Ce complexe de classe mondiale, qui est le centre de formation en réfection de centrales nucléaires, a pour but d'aider à atteindre ce résultat en faisant en sorte que les travailleurs sont pleinement formés et que les outils nécessaires sont testés ou développés.

Faut-il le rappeler?

« L'Ontario a, avec sagesse, choisi de construire un système d'électricité sans émission. L'étude montre que l'énergie nucléaire est un choix environnemental meilleur que l'éolien ou le gaz naturel.

« Le gaz naturel est un combustible fossile. Pour produire la même quantité d'électricité, une centrale électrique au gaz naturel émet entre 25 et 30 fois plus de gaz à effet de serre (GES) qu'une centrale nucléaire.

« La combinaison éolien et gaz engendre environ 20 fois plus de gaz à effet de serre que le nucléaire. C'est pourquoi l'énergie nucléaire offre un avantage environnemental de loin supérieur aux installations combinant l'éolien et le gaz.

« Les implications pour notre politique énergétique sont très claires. L'énergie nucléaire surclasse l'éolien en tant que source d'électricité propre pour les Canadiens. »

John Barrett, Ph. D., président de l'Association nucléaire canadienne (ANC). Remarques faites dans un communiqué du 8 octobre 2014. M. Barrett réagissait à une étude indépendante de Hatch Ltd. qui examinait une variété d'études comparant la performance en termes de GES des secteurs éolien, gaz naturel, et nucléaire. L'étude avait été commandée par l'ANC.

En bref...

La Chambre des Communes adopte le projet de loi C-22 sur la sûreté et la sécurité en matière énergétique



Le ministre
Greg Rickford

Le 8 novembre 2014, le ministre fédéral des Ressources naturelles, Greg Rickford, a annoncé l'adoption en Chambre des Communes du projet de loi qui améliorera la sûreté et la sécurité de l'industrie des ressources extracôtières et de l'industrie nucléaire du Canada.

La loi fait passer à un (1) milliard \$ la responsabilité absolue des exploitants de ressources extracôtières et de centrales nucléaires. La loi est à présent sous examen au Sénat.

Redémarrage du nucléaire au Japon : un perdant, le pétrole; un gros gagnant, l'uranium

Au début d'octobre 2014, des reportages médiatiques ont indiqué que l'intention du Japon de redémarrer ses réacteurs nucléaires nuirait aux importations de pétrole compte tenu de la fermeture par des sociétés d'électricité nippones de centrales électriques au mazout de coût élevé, pour la plupart vieilles de plus de 40 ans. Certaines sociétés d'électricité ont converti leurs installations au charbon, moins cher. Par ailleurs, les importations de gaz naturel liquide (GNL) pour la production d'électricité et d'autres usages ont, l'an dernier, atteint un

record avec 87,73 millions de tonnes, le Japon recevant environ un tiers des cargaisons mondiales de GNL.

Le 8 novembre, l'*Edmonton Journal* rapportait que les prix de l'uranium et les actions des producteurs se sont envolés suite à la décision du Japon de redémarrer le premier de ses réacteurs nucléaires. Le prix de l'U308 a bondi de 4,3 % pour s'établir à 39,50 \$ la livre, la hausse la plus forte depuis mars 2011. Les actions ont aussi grimpé, de 11 % chez Cameco, de 20 % chez Denison Mines, et de 18 % chez Fission Uranium Corp.

La technologie du cycle de combustible avancé de Candu Énergie bien accueillie en Chine

Le 5 novembre 2014, un comité d'experts nucléaires chinois a rendu public son examen du réacteur CANDU à cycle de combustible avancé (CCA). Ce groupe de 22 spécialistes issus de l'industrie et du milieu universitaire a conclu que « la technologie du cycle de combustible avancé est en synergie avec les réacteurs à eau pressurisée (REP) existants de la Chine et [qu']elle est à même d'aider à promouvoir les technologies du cycle de combustible fermé et le développement industriel ».

En Chine, le réacteur à CCA peut être alimenté au combustible épuisé récupéré à partir des réacteurs à eau légère. Cette option permet de réduire le volume de combustible épuisé et la dépendance de la Chine à l'égard des importations d'uranium. Le 10 novembre, Candu Énergie a signé un accord de coentreprise avec la China

National Nuclear Corporation pour la construction de réacteurs nucléaires en Chine.

La société Laboratoires Nucléaires Canadiens entre en activité

Le 3 novembre 2014, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a ouvert sa nouvelle filiale en propriété exclusive, Laboratoires Nucléaires Canadiens Limitée (LNC). Cette mesure représente une nouvelle étape de la restructuration d'EACL entreprise par le gouvernement fédéral.



Le siège social de LNC et ses activités de recherche et développement (R. et D.) essentielles demeureront à Chalk River. La nouvelle société aura trois grandes tâches : gérer les déchets radioactifs et poursuivre le déclassé des installations associées aux activités de R. et D. des 60 dernières années; offrir des capacités en technologie et en science nucléaire pour soutenir les responsabilités fédérales; et offrir, à titre commercial, des installations et des expertises technologiques et scientifiques à l'industrie nucléaire canadienne.

La prochaine étape est attendue à la fin 2015. LNC deviendra une entreprise privée, et EACL, une petite société d'État qui se consacrera à la gestion et à la supervision de son contrat avec la société privée LNC.



Avec la permission de Laboratoires Nucléaires Canadiens Limitée

LE TRAVAILLEUR CANADIEN DU NUCLÉAIRE

est publié quatre fois par an par le Conseil Canadien des Travailleurs du Nucléaire :

244, avenue Eglinton Est, Toronto Ontario M4P 1K2.

Tél. : 705-725-3902

Courriel : dshier@cnwc-cctn.ca

Faites parvenir vos articles à l'adresse ci-dessus.

Éditeur : David Shier

Rédacteur en chef : Paul Newall

Traduction : Galatée Translation

Le Conseil Canadien des Travailleurs du Nucléaire (CCTN) est une organisation de travailleurs représentés par des syndicats œuvrant au sein des divers secteurs de l'industrie nucléaire : mines d'uranium, traitement du combustible, centrales nucléaires, production de radio-isotopes pour les besoins médicaux et industriels, et recherche nucléaire.

Syndicats membres du CCTN :

Syndicat canadien de la fonction publique (Sections locales 1500, 4250 et 967) • District Labour Councils (Grey/Bruce, Durham, Northumberland) • Association internationale des combattants du feu (160) • Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (608) • Fraternité internationale des ouvriers en électricité (37) • Syndicats des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique (PWU) • Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec • Institut professionnel de la fonction publique du Canada • Society of Energy Professionals Union • Société des ingénieurs professionnels et associés (Candu Inc.) • UNIFOR (S-48, O-599 et O-252) • Syndicat des métallos (14193, 13173, 8562, 8914 et 7806)